

Département
CÔTE D'OR

**Extrait du Procès-Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Date de convocation : 21 Février 2017
Séance du : **03 Mars 2017**
À : 20 heures 00

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni
en session **ordinaire**
Sous la Présidence de
Monsieur CHASTANG Marcel, Maire

N° : **2017-009**

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	présents	votants
15	10	14

Étaient présents :

BAUDON Jean-Bernard, CHASTANG Marcel, DELLA-POLLA David, GOULT Michel, MUCHERL Monique, PHILIPPOT Daniel, PHILIPPOT Jean-Noël, RENAULT Philippe, VERRIER Marie-Luce, VIRELY Jean-Marie.

Absent(s) ayant donné pouvoir : GARNIER Bernard, de GUITAUT Hugues, PINTER Marie-Thérèse, SALOMON Grégory.

Absent(s) : BIRAUD Sébastien.

Secrétaire de séance : VERRIER Marie-Luce.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

**APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 151-2 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du 03/04/2015, modifié par délibération du 11/03/2016,
VU le projet de modification mis à l'enquête publique qui s'est déroulée du 23/01/2017 au 23/02/2017 inclus,
VU l'avis favorable des personnes publiques associées consultées,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Approuve le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme d'EPOISSES, comprenant la notice explicative, le rapport de présentation, les documents graphiques et les annexes,

Dit que la présente délibération, conformément au code de l'urbanisme, sera affichée en mairie pendant un mois et que mention en sera insérée dans deux journaux régionaux ou locaux et deviendra exécutoire après accomplissement de ces mesures.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes, conventions et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Marcel CHASTANG



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 08/03/2017

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 08/03/2017